

## Publications des départements et des offices

---

### Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

---

#### Travail de nuit (art. 17 LTr)

- Iril SA, 1020 Renens  
Tricotage bas, teinturerie, fromage, chaufferie  
126 ho ou f  
27 août 2001 au 28 août 2004 (renouvellement/modification)

(ho = hommes, f = femmes, j = jeunes gens)

#### *Voies de droit*

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Gurtengasse 3, 3003 Berne, (tél. 031 322 29 45/ 29 50).

11 septembre 2001

Secrétariat d'Etat à l'économie  
Direction du travail

## **Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail**

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2001
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	36
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	11.09.2001
Date	
Data	
Seite	4502-4502
Page	
Pagina	
Ref. No	10 125 633

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.